



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Reçu le

04 AVR. 2024

Le Ministre

FNCDG

Paris, le

29 MARS 2024

Nos références : MEFI-D24-03063

Monsieur le président,

Cheer Michel,

Ces derniers mois, les agents de la fonction publique ont été à plusieurs reprises pris pour cibles.

Face à cette situation, j'ai souhaité porter dès la rentrée un plan d'actions avec de premières mesures globales pour protéger l'ensemble des agents au contact direct des usagers. Ce plan a vocation à être ensuite décliné sectoriellement, versant par versant ; et à être enrichi par vos propositions, et celles du comité de protection des agents publics, associant les employeurs et les opérateurs publics.

La philosophie qui guide ce plan est de faire en sorte que les agents, comme les usagers, ne soient « jamais seuls » face à la violence. Ce plan comprend trois axes principaux :

- **mieux qualifier**, grâce notamment à la création d'un baromètre commun à l'ensemble des administrations, qui sera publié avant l'été, puis de façon annuelle ;
- **mieux prévenir**, grâce notamment à la mise en place, désormais opérationnelle, d'un marché dédié pour le déploiement d'équipements de protection, et au déploiement d'une formation dédiée à la prévention et à la lutte contre les violences à destination des agents et de leurs encadrants ;
- **mieux protéger**, par la possibilité pour l'employeur de porter plainte pour le compte des agents publics victimes et l'extension de la protection fonctionnelle, mesures que je porterai cet automne dans le cadre d'un projet de loi réformant la fonction publique.

1/2

Monsieur Michel HIRIART
Président Fédération nationale
des centres de gestion
80 rue de Reuilly
75012 Paris

101 rue de Grenelle
75327 Paris 07

La protection fonctionnelle est un dispositif qui reste encore parfois méconnu et mal appréhendé dans la fonction publique. Afin que les agents puissent mobiliser ce dispositif dans les meilleures conditions, et que vous puissiez les orienter au mieux, un dépliant pédagogique est dès à présent disponible sur le portail de la fonction publique. Vous trouverez ci-contre le lien vers cet outil afin de pouvoir le diffuser largement auprès de vos professionnels : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-publications/faq-sur-la-protection-fonctionnelle-des-agents-publics>. Je vous transmets une version imprimée de ce dépliant annexée à ce courrier.

Je vous remercie pour votre mobilisation et la diffusion large de cet outil, afin de toujours mieux protéger nos agents.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à toi,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a short vertical stroke at the end.

Stanislas GUERINI